



Le palais de justice de Bruxelles, œuvre architecturale de Joseph Poelaert, est défiguré par des échafaudages depuis près de quarante ans.

Les échafaudages du palais de justice de Bruxelles retirés à partir de mai 2024

■ Les travaux de restauration débiteront, eux, en septembre 2023.

La rénovation du palais de justice de Bruxelles a commencé en 1984. Des travaux interminables qui devraient aboutir, en partie, en 2024. Du moins pour le retrait des échafaudages qui défigurent la façade du bâtiment depuis près de quarante ans. Cette fois, un agenda mis à jour est avancé par le secrétaire d'État chargé de la Régie des bâtiments, Mathieu Michel (MR). Un cahier de charges a été signé cette semaine, le permis d'urbanisme déposé.

Si les délais sont respectés, le manteau de fer qui couvre la façade de l'œuvre architecturale de Joseph Poelaert commencera à être retiré en mai 2024. Les travaux de restauration débiteront, eux, plus tôt: en septembre 2023.

“La tâche n'est pas aisée”

“Nous avons l'ambition d'aboutir en 2023, mais il y a eu des freins, avance Mathieu Michel. Je ne juge pas mes prédécesseurs qui ont tenté de mener à bien ces travaux titanesques. Parce que

la tâche n'est pas aisée. Ayant été confronté à ces divers problèmes, je comprends mieux pourquoi les échafaudages sont encore là. Ce palais est un bâtiment majestueux, mais quand on s'y intéresse de plus près, on est confronté à une sorte de paquebot à l'abandon. À chaque fois qu'on voulait résoudre un problème, un autre apparaissait, ce qui a dû décourager celles et ceux qui voulaient s'en charger avant. Mais nous nous sommes battus. Le timing a changé, mais je suis fier de voir enfin des avancées.”

Les pierres, les vieux échafaudages, les drones

Les freins évoqués peuvent paraître anecdotiques. Mais ils ont véritablement empêché l'avancée des travaux, explique Mathieu Michel. Il y a d'abord les pierres utilisées dans la construction du bâtiment et qu'il faut remplacer par de nouvelles. Ce n'est pas une mince affaire car il s'agit de pierres d'un type particulier, le Comblanchien. “La rareté de ces pierres, qui n'existent qu'en Bourgogne, a été un premier frein, poursuit le secrétaire d'État. Ensuite, nous avons constaté que 10% des pierres devaient être remplacées, puis on est passé à 20% et le constat final, c'est que 35% des pierres du bâtiment doivent être remplacées. Un tiers du palais, ça n'est pas

“Ce palais est un bâtiment majestueux, mais quand on s'y intéresse de plus près, on est confronté à une sorte de paquebot à l'abandon.”



Mathieu Michel (MR)
Secrétaire d'État chargé de la Régie des bâtiments

rien, d'autant qu'il faut extraire ces pierres, les ramener puis les traiter.”

Deuxième frein, le recours impossible et pourtant décisif de drones pour cartographier le bâtiment. C'est une étape importante pour repérer plus en détail les travaux nécessaires à effectuer. Mais les drones n'ont pas pu être activés... à cause des échafaudages. Ce n'est d'ailleurs pas le seul problème que ces fameux échafaudages ont créé. “Ces échafaudages ont été installés il y a longtemps et les modèles sont devenus trop vieux. Certains disent qu'ils sont si anciens qu'ils seraient eux-mêmes classés, ce qui est faux. En revanche, les modèles n'existent plus et sont donc incompatibles avec les nouveaux. Il fallait donc, là aussi, trouver une solution pour éviter de retirer ces échafaudages et que le tout s'écroule comme un château de cartes.”

L'ultime frein est, lui, financier. Le coût du chantier est estimé à 20 millions d'euros, mais la crise sanitaire d'abord, la guerre en Ukraine ensuite, ont augmenté les prix des matériaux. “C'est un élément que je prends en considération, même si je sais aussi que cela pousse certaines entreprises à une exagération des prix. J'en suis conscient”, conclut Mathieu Michel, qui se dit malgré tout confiant.

Maryam Benayad